

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0015055

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

199615  
Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 1711 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HANIF Massam

Date de naissance : 1955

Adresse : 11 Rue Hadj Omer Rifi 10E8

Tél. : 06 68 95 42 91 Total des frais engagés : 507,4 DHS

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. FARKI Mina  
MEDECIN  
Centre Régional  
de Transfusion Sanguine  
Casablanca

Date de consultation : 23.12.23 Nom et prénom du malade : HANIF Maha Age : 19 Ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : goutte

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Date : 23.12.23

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/12/23	C		47,40	Dr. FARKA MEDECIN Centre Régional de Transfusion Sanguine

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Centre SEBTE Bled El Maâni Laboratoire BIO-LAM 314, Rue Mustapha El Maâni Casablanca	23.12.23	D 360	507,40

### AUXILIAIRES MEDICAUX

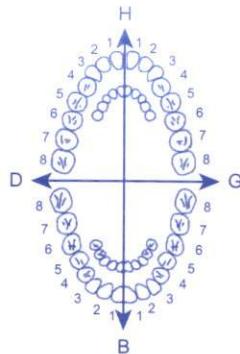
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	
	D	00000000	00000000	
	B	00000000	00000000	
	G			
<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
CŒFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



# Laboratoire d'Analyses Médicales

## مختبر التحاليل الطبية



Mme Fouzia SEBTI CHRAIBI

Pharmacien Biologiste

الشرايبى فوزية

خصيصة في التحاليل الطبية

Spécialiste en hématologie, immunologie, Bactériologie, Virologie, Toxicologie

Lauréat de la Faculté de Toulouse - Ex Maître Assistant du CHU de Rabat et de Casablanca

Quand la santé est en cause, la qualité reconnue est de mise !

**Dossier ouvert le :** 23-12-2023 09:55  
**Date du prélèvement :** 23-12-2023 09:55  
**Édité le :** 25-12-2023  
**Prescripteur :**

**Mme HANIF Maha**  
**Dossier N° :** 20231201690  
**Né(e) le :** 07-04-2004 (19 ans)



Analyses	Résultats	Norme	Antécédents
----------	-----------	-------	-------------

### HEMATOLOGIE

#### NUMERATION GLOBULAIRE

BECKMAN DXH 520 Sang total EDTA (les valeurs de références tiennent compte de l'âge)

#### Lignée érythrocytaire

Hématies	4.81	10 <sup>6</sup> /mm <sup>3</sup>	(3.80-5.40)
Hémoglobine	13.9	g/100ml	(11.5-15.5)
Hématocrite	41.7	%	(37.0-47.0)
VGM	86.7	µm <sup>3</sup>	(82.0-98.0)
TCMH	28.9	pg	(>27.0)
CCMH	33.3	g/100ml	(32.0-36.0)

#### Formule leucocytaire

Leucocytes	6 310	/mm <sup>3</sup>	(4 000-10 000)
Neutrophiles	58.8	% soit	3 710 /mm <sup>3</sup> (2 000-7 500)
Eosinophiles	0.9	% soit	57 /mm <sup>3</sup> (40-300)
Basophiles	0.2	% soit	13 /mm <sup>3</sup> (0-100)
Lymphocytes	33.2	% soit	2 095 /mm <sup>3</sup> (1 500-4 000)
Monocytes	6.9	% soit	435 /mm <sup>3</sup> (40-800)

#### Numération plaquetttaire

Plaquettes	326 200	/mm <sup>3</sup>	(150 000-400 000)
------------	---------	------------------	-------------------

### BIOCHIMIE SANGUINE

#### Glycémie à jeun [AC] (Hexokinase - G6PDH)

0.83	g/l	(0.74-1.06)
4.61	mmol/l	(4.11-5.88)



Laboratoire d'Analyses Médicales  
مختبر التحاليل الطبية



Mme Fouzia SEBTI CHRAIBI  
Pharmacien Biologiste

الشرايبى فوزيـة  
خصـصـة فـي التـحالـيل الطـبـيـة

Spécialiste en hématologie, immunologie Bactériologie, Virologie, Toxicologie  
Lauréat de la Faculté de Toulouse - Ex Maître Assistant du CHU de Rabat et de Casablanca  
**Quand la santé est en cause, la qualité reconnue est de mise !**

**Dossier ouvert le :** 23-12-2023 09:55  
**Date du prélèvement :** 23-12-2023 09:55  
**Édité le :** 25-12-2023  
**Prescripteur :**

**Mlle HANIF Maha**  
Dossier N° : 20231201690  
**Né(e) le :** 07-04-2004 (19 ans)

**BILAN ENDOCRINIEN**

**Ferritine :**  
(Chimiluminescence Access 2)

17.3 ng/mL (11.0-306.8)

Validé par : SAKINA KITAB

Mme SEBTI CHRAIBI Fouzia  
Biologiste  
Laboratoire BIOLAM  
314, Rue Mustapha El Maâni  
Casablanca Tél. 05 22 26 72 67



# Laboratoire d'Analyses Médicales

## مختبر التحاليل الطبية



Mme Fouzia SEBTI CHRAIBI  
Pharmacien Biogiste

الشرايبى فوزية  
خصيصة في التحاليل الطبية

Spécialiste en hématologie, immunologie Bactériologie, Virologie, Toxicologie  
Lauréat de la Faculté de Toulouse - Ex Maître Assistante du CHU de Rabat et de Casablanca

Quand la santé est en cause, la qualité reconnue est de mise !

FACTURE N° : 000053503

Mme HANIF Maha  
Dossier N° : 20231201690  
Né(e) le : 07-04-2004 (19 ans)

CASABLANCA le 23-12-2023

Récapitulatif des analyses			
Analyse	Clé	Total	
Prélèvement	E25	25.00	MAD
Ferritine	B250	335.00	MAD
Glycémie	B30	40.20	MAD
Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	107.20	MAD
	<b>Total</b>	<b>507.40</b>	<b>MAD</b>

Total des B : 360

TOTAL DOSSIER : 507.40 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cinq cent sept dirhams quarante centimes.

Mme SEBTI CHRAIBI Fouzia  
Biogiste  
Laboratoire BIOLAM  
314, Rue Mustapha El Maâni  
Casablanca Tel. 05 22 26 72 67



## ORDONNANCE

23/12/23

Hari F. Nahr

— MFG

— *phytomyza*  $\oplus$  *juva*

## Fermentation

Dr. FARKI Misé  
MEDECIN  
Centre Régional  
de Transfusion Sanguine

Mme SEBTI CHRAIBI Fouzia  
Biologue  
Laboratoire BIOLAM  
314, Rue Mustapha El Maâni  
Casablanca Tél: 052 226 72 61